

Silae renouvelle la promesse faite le 13 octobre : L'IFEC fait bouger les lignes !

Comme nous l'avions évoqué après nos deux rencontres avec Mr Bourgeois (dg de Silae) dont celui avec la CPME, durant le congrès, Silae nous promettait déjà de passer à l'action dans les semaines à venir. L'urgence s'est donc accélérée après les protestations et la pression médiatique.

Nous avons été entendus et Silae hier a donc renouvelé cette promesse de façon plus précise en indiquant des aménagements de tarif et de temps pour la nouvelle version de son logiciel qui seront annoncés. D'aucun pourra s'approprier cette avancée qui n'est pour l'instant qu'un renouvellement de promesse. Mais l'action de l'IFEC et de tous les professionnels sur le congrès ont obligé Silae à bouger.

Depuis plusieurs semaines, l'IFEC a pris les devants pour protéger la profession face aux conséquences économiques préoccupantes liées à l'augmentation des tarifs imposée par SILAE autour de services intégrés et non désirés par de nombreux clients.

Dès les premières alertes, nous avons agi avec détermination pour garantir que les cabinets d'expertise-comptable ne soient pas contraints de supporter des coûts disproportionnés mettant en péril viabilité économique des cabinets.

ACTE 1 : Appel à la mobilisation

Notre mobilisation s'est d'abord traduite par une action auprès des confrères et consœurs, en leur donnant la parole à travers un sondage massif et pour certains d'entre vous la possibilité de s'opposer à l'augmentation de tarif juridiquement.

Ce sondage a révélé un mécontentement général, avec une écrasante majorité de membres se déclarant en colère ou déçus face à la situation. Ce retour direct du terrain a été essentiel pour structurer nos actions et renforcer notre légitimité à agir.

ACTE 2 : Saisie officielle de l'Autorité de la Concurrence

Nous avons pris la décision de saisir officiellement l'Autorité de la concurrence, afin de dénoncer ce que nous considérons comme un déséquilibre inacceptable pour la profession.

Il s'agissait d'une étape cruciale pour faire valoir les droits de nos consœurs et confrères et garantir un cadre de concurrence sain.

ACTE 3 : La parole aux éditeurs concurrents

Nous avons également pris l'initiative de solliciter les réponses de 12 éditeurs de logiciels concurrents de paie, afin de fournir aux cabinets d'expertise-comptable des alternatives viables ou en développement, et ainsi encourager la diversité des offres sur le marché.

En parallèle, nous avons mené un travail approfondi pour analyser ces solutions et faciliter le choix d'un outil adapté aux besoins des cabinets et de leurs clients.

ACTE 4 : Manifestation et nouvelle interpellation du DG de SILAE

Le 9 octobre, lors du congrès de l'Ordre des experts-comptables à Marseille, l'IFEC a interpellé directement le Directeur Général de SILAE.

À cette occasion, nous avons organisé une manifestation symbolique devant le stand de SILAE, pour exprimer publiquement notre désaccord pour obtenir des réponses concrètes sur les services intégrés imposés et de leur nouvelle grille tarifaire tenant pas compte du marché.

Cet échange a souligné l'urgence d'une action forte de la part de SILAE face à la colère et la détermination des cabinets. Une promesse a été faite à MARSEILLE !

SILAE a donc renouvelé hier celle-ci de façon plus précise.

Notre travail a permis d'obtenir des premières avancées, notamment l'annonce d'une révision tarifaire et du calendrier de déploiement à venir.

Mais nous restons mobilisés, conscients que ces évolutions doivent être à la hauteur des attentes de la profession.

ACTE 5 : Nos engagements : VOUS DÉFENDRE ET VOUS SERVIR

Notre engagement est clair : nous restons vigilants et nous ne lâcherons rien tant que des solutions durables et justes ne seront pas mises en place pour préserver l'équilibre économique des cabinets comptables en continuant à demander comme fait à Marseille:

- 1 la différenciation de services en fonction des clients finaux,**
- 2 la revue du timing de déploiement des services,**
- 3 l'ouverture sur d'autres logiciels de la profession.**

 L'IFEC continuera de porter haut les intérêts des experts-comptables et de leurs clients et de vous proposer des solutions :

Nous faisons bouger les lignes pour vous garantir un avenir respectueux !

L'IFEC est le syndicat de tous les professionnels : 50% de nos adhérents sont mono ou duos associés.